

BERGASSE

Cette ancienne et notable famille bourgeoise résidait, vers la fin du 16^e siècle, dans la petite ville de Tarascon-sur-Ariège, dans le comté de Foix, au pied des Pyrénées (1).

Ses armes sont: d'azur à deux cimenterres d'argent posés en sautoir, accompagnés en chef et en pointe de deux gerbes d'or liées du même (2).

La filiation remonte à I. Arnaud Bergasse, né vers 1570, premier consul de Tarascon-sur-Ariège en 1616 et capitaine de la compagnie de milice bourgeoise de la ville, qui mourut le 28 juin 1622 laissant, de son mariage avec Peyronne de Sère (morte le 7 juillet 1642) plusieurs enfants, parmi lesquels était II. Jean, marchand bourgeois de Tarascon, consul et syndic de la ville en 1643, né à Tarascon le 18 octobre 1612, mort le 30 août 1666, qui épousa, le 2 septembre 1633, Antoinette de Rolland (née à Tarascon, fille de Raymond de Rolland, notaire), d'où, entre autres, III. Jean, praticien à Tarascon, consul et syndic de la ville en 1674, y né en 1644, mort le 29 novembre 1675, qui épousa à Tarascon, le 13 juin 1671, Marie Pagès (née à Tarascon, fille d'Etienne Pagès, procureur du roi à Tarascon); d'où un fils qui suit (3).

IV. François Bergasse, dit Bergasse-Mailhard, naquit à Tarascon-sur-Ariège le 18 mars 1674 (4). Il servit comme cadet-gentilhomme et fut gendarme de la garde du roi; selon Villain il "se distingua tout jeune dans les guerres de Flandre; un certificat de

son commandant ... constate qu'il servit S.-M. "avec toute la conduite et l'application possibles" " (5). Il fut consul et syndic de Tarascon, et mourut en 1749 (6). Il épousa à Tarascon, le 21 octobre 1698, Madeleine Vergé (née à Tarascon le 6 juillet 1679, y morte le 11 août 1727, fille de Jean Vergé et Marie Marfaing) (7). De ce mariage sont nés trois filles ainsi que les trois fils qui suivent:

1. Jean-Baptiste, né en 1702, habitant de Tarascon-sur-Ariège où sa fille, morte sans alliance en 1784, était la dernière représentante de la famille Bergasse (8).
2. Joachim, né à Tarascon-sur-Ariège le 12 novembre 1707, mort à Toulouse le 23 février 1771, qui s'établit comme négociant à Lyon, où il épousa, le 9 mai 1746, Benoite Arnaud, de qui il eut une nombreuse postérité rapportée par Villain, par Chaix d'Est-Ange et par Delavenne (9). Nous nous bornerons ici à la mention de deux de ses fils qui furent négociants à Lyon (dont un, Joseph Dominique, fut guillotiné à Lyon le 16 décembre 1793), de deux autres fils qui se fixèrent comme négociants à Marseille où la descendance de l'un d'eux subsiste, et d'un cinquième fils, Nicolas, qui fut avocat au parlement de Paris puis député du Tiers-état de Lyon aux Etats-généraux de 1789 où il fit preuve de dévouement à la religion et à la monarchie, et qui épousa une demoiselle Aubert

du Petit-Thouars ; de ce mariage est issue la branche Bergasse du Petit-Thouars qui a donné un vice-amiral et un contre-amiral à la marine française; parmi les membres de la famille Bergasse issus de ce Joachim Bergasse on trouve un grand officier, un commandeur, deux officiers et trois chevaliers de la Légion d'honneur (10).

3. Joseph, qui suit.

V. Joseph Bergasse naquit en 1723 (13). Il fut un moment négociant à Lyon avec son frère Joachim, puis il devint négociant à Bordeaux et enfin à la Guadeloupe (14). Il mourut avant mars 1797 (15). Il épousa, le 5 janvier 1764, Marguerite du Querry, d'une famille de la Guadeloupe (16). De ce mariage est né au moins un fils, qui suit.

VI. Isaac Guillaume Théodore Bergasse naquit à Bordeaux, paroisse Saint-André, avant février 1772 (17). Domicilié dans "la paroisse Notre Dame du Bon Port des Trois Rivières, Basse Terre, isle Guadeloupe", il émigra de cette colonie, sans doute lors de la prise de l'île par Victor Hugues en 1795; en 1797 il était à la Martinique qui était sous la tutelle britannique (18). De là il passa à Sainte-Lucie, probablement avant 1800, et se fixa à la Soufriere (19).

En 1810 Théodore Bergasse était recensé à la Soufriere, avec une femme blanche de plus de 15 ans (sans doute sa propre femme) et 55 esclaves; ce

nombre relativement élevé (étant donné le lieu et l'époque) semble indiquer qu'il avait une sucrerie(20). Il est possible qu'il ait été propriétaire de deux terres à la Soufrière qui furent vendues, le 25 février 1819, mais dont les nouveaux propriétaires n'avaient pas encore réglé le prix total en 1830 (21).

La demoiselle Tavernier, propriétaire en partie de la sucrerie dite Beauséjour à la Soufrière, nomma, par son testament du 16 novembre 1818, deux légataires universels, l'un étant Théodore Bergasse et l'autre étant Sainte-Croix Tinturier; il s'avéra que le passif de la succession surpassait l'actif, et par acte du 4 mars 1820 Théodore Bergasse répudia le legs, laissant la succession entière à Tinturier (22).

Théodore Bergasse épousa au Carbet (Martinique), le 27 février 1797, Louise Jeanne Le Maistre (née au Mouillage de Saint-Pierre mais domiciliée au Carbet, fille majeure de Pierre Jacques Le Maistre et Louise Elisabeth Pitault du Martré) (23). Ils ont eu un fils, qui suit.

VII. Pierre Marie Théodore Bergasse naquit à la Soufrière (24). Il mourut avant mai 1830 (25). Il épousa, le 18 août 1825, Marie Thérèse Coralie Devaux (fille de Philippe Henry Devaux de Saint-Philippe et Marie Françoise Félicité Cornibert du Boulay) (26). De ce mariage sont nés deux enfants (27):

1. Louis Joseph, qui suit.
2. Marie Louise, qui vivait en 1830 (28).

VIII. Louis Joseph Bergasse et sa soeur Marie Louise n'étaient âgés que de quelques années à la mort de leur père, dont ils héritèrent de certains droits résultant d'une créance hypothécaire établie sur la sucrerie dite Château Belair et sur une autre terre Saint-Jacques sises toutes deux à la Soufrière, sur lesquelles leur mère avait aussi des droits (29). Louis Bergasse devint plus tard propriétaire de l'habitation Terre Blanche à la Soufrière (30). Il semble qu'il vivait encore vers la fin du 19^e siècle (mais il pourrait s'agir de son fils Joseph), car on trouve "L. J. Bergasse" à Terre Blanche vers 1900 (31). Louis Bergasse était parmi les habitants de Sainte-Lucie qui furent présentés en 1861 au Prince Alfred (fils de la Reine Victoria) lors du passage de celui-ci à Sainte-Lucie (32).

Louis Bergasse épousa Eugénie Cornibert du Boulay (fille de Joseph Linor Cornibert du Boulay et Anne Victoire Théoline Meynier) (33). Ils ont eu sept enfants:

1. Joseph, mort sans postérité (34).
2. Henry, mort sans postérité (35).
3. Arthur, mort sans postérité, qui vivait comme planteur à la Soufrière vers 1900 (36).
4. Joseph Edgar, qui suit.
5. Natalie (37).
6. Marie (38).
7. Alice Louise Marie, qui épousa Edmond Devaux, d'où postérité (39).

6

IX. Joseph Edgar Bergasse naquit à la Soufriere mais, constatant l'impossibilité de gagner convenablement sa vie comme planteur à une époque où la plupart des planteurs de Sainte-Lucie étaient menacés de ruine, il renoua avec le passé de sa famille en se tournant vers le commerce à Castries. Il débuta vers 1900 comme clerc de négociant dans cette ville (40). Puis il s'établit à son propre compte (41). Il créa la maison de commerce J. E. Bergasse & Co à Castries (42). Il y mourut (43). Edgar Bergasse épousa Léonie Nairne (44). De ce mariage sont nés cinq enfants:

1. Joseph, qui se maria et se fixa aux Etats-Unis (45).
2. David, qui quitta aussi Sainte-Lucie (46).
3. Peter Anthony, qui suit.
4. Céline, qui épousa à Castries Cyril John Kirkman, directeur d'une compagnie de génie; ils se sont fixés en Grande-Bretagne où ils ont descendance (47).
5. Rita, qui épousa un Américain et se fixa aux Etats-Unis où elle a descendance (48).

X. Peter Anthony Bergasse naquit à Sainte-Lucie le 11 avril 1933 (49). Après avoir travaillé un moment à la Trinidad, il rejoignit son père où il devint président directeur général ("managing director") de J. E. Bergasse & Co Ltd (50). Il était aussi directeur de l'agence de voyages Carib Travel Agency, et fut président du "St Lucia Tourist Board" et de l'Association des "Tourist Boards of the Eastern Caribbean" (51).

Peter Bergasse devint agent consulaire de France à Sainte-Lucie (52).

Il fut créé membre de l'ordre de l'empire britannique, puis officier de cet ordre (53).

Peter Bergasse épousa Marie Anne Rostant (fille de Pierre Ange Rostant, medecin à la Trinidad), de qui il a deux fils et deux filles:

- 1. Anthony.
- 2. Gerard.
- 3. Germaine.
- 4. Danielle.

Les notes suivantes contiennent une indication des principales sources, ainsi que quelques renseignements supplémentaires.

- (1) Villain, La France moderne III, 1^e partie (1911), 343, 346-350 (et aussi II, 80-81); Chaix d'Est-Ange, Dictionnaire des familles III (1904), 388-389; XIII (1914), 431-433 (et aussi II, 20-21); Delavenne, Recueil généalogique de la bourgeoisie ancienne (1954), 65-67.
- (2) Poidebard, Notes héraldiques (1896), 16-17 (citant le cachet armorié de Joachim Bergasse (1707-1771)); Villain (1911), 350; Chaix d'Est-Ange (1904), 388; (1914), 431; Delavenne (1954), 65. Les deux cimenterres sont souvent garnis ou "gardés" d'or, et les deux gerbes peuvent être liées d'argent.
- (3) Villain (1911), 344; Chaix d'Est-Ange (1914), 432; Delavenne (1954), 65.

- (4) Delavenne (1954), 65. Selon Villain (1911), 344, et Chaix d'Est-Ange (1914), 432, il naquit en 1673.
- (5) Villain (1911), 344; Delavenne (1954), 65.
- (6) Villain (1911), 344; Delavenne (1954), 65.
- (7) Villain (1911), 345; Chaix d'Est-Ange (1914), 432; Delavenne (1954), 65.
- (8) Villain (1911), 344.
- (9) Delavenne (1954), 65; Villain (1911), 345 (selon celui-ci Joachim naquit le 15 novembre 1707).
- (10) Villain (1911), 345-349; Chaix d'Est-Ange (1914), 432-433; Delavenne (1954), 65-67; Poidebard (1896), 16-17. Voir aussi Carrière, Les négociants marseillais (1973), 119, etc; Bulletin héraldique de France (1897), 671-673. Nicolas Bergasse n'était pas le seul Bergasse aux Etats-généraux de 1789. Nous avons dit qu'Arnaud Bergasse, premier ancêtre certain de la famille, a eu plusieurs enfants. Son second fils, Jacques, né en 1617, forma une branche de la famille à laquelle appartenait Georges Bergasse de Laziroule, né en 1763 à Saurat dans le futur département de l'Ariège, qui fut député du Tiers-état de Pamiers aux Etats-généraux, puis député de l'Ariège au Conseil des Cinq-cents (Chaix d'Est-Ange (1914), 433; Delavenne (1954), 67; La Roque et Barthélemy, Catalogue des gentilshommes ... de Foix (1863), 23). Voir aussi le Dictionnaire de Biographie française V (1951), 1505-1510.

- (11) Numéro non utilisé.
 (12) Numéro non utilisé.
 (13) Delavenne (1954), 65.
 (14) Villain (1911), 350; Chaix d'Est-Ange (1914), 432.
 (15) Il est appelé "feu Monsieur Joseph Bergasse" dans l'acte de mariage de son fils.
 (16) Delavenne (1954), 65. Villain et Chaix d'Est-Ange disent que ce mariage eut lieu en 1759, et celui-ci ajoute que le mariage se fit à la Guadeloupe. Villain dit que la mariée était la fille "d'un intendant général de cette colonie", ce qui inexact.

La famille du Querruy (ou du Guerry ou Duquery, etc) descendait d'Isaac du Querruy, né vers 1632 dans une famille protestante de La Rochelle. Il s'établit à la Guadeloupe où il devint un des principaux planteurs sucriers; en 1659 il faisait partie du conseil du gouverneur.

Vers 1730 son fils Henry du Querruy, voulant préserver sa religion protestante, s'enfuit en Angleterre avec toute sa famille, sur quoi tous ses biens à la Guadeloupe furent confisqués. Mais le fils de Henry, appelé Isaac Nicolas du Querruy, revint en France, abjura la religion protestante à Paris en 1745, entra aux mousquetaires du roi, et obtint du roi la restitution d'une partie des biens abandonnés par son père. Il devint ainsi un des principaux

propriétaires de la Guadeloupe, où il commanda une partie de la cavalerie de la colonie pendant le siège anglais de 1759. Il était un des colons qui signèrent la capitulation, ce qui lui valut d'être appelé en France pour se justifier. Il faut croire qu'il y réussit, car il regagna bientôt la Guadeloupe où le nouveau gouverneur le nomma commandant du bataillon de milice du quartier de la Basse-Terre, car il le croyait "intelligent et fort aimé; c'est un des hommes de la colonie le plus fait pour donner le ton et le bon esprit".

Nous croyons que cet Isaac Nicolas du Querry était le père de Marguerite du Querry qui épousa Joseph Bergasse.

Sources: Abenon, La Guadeloupe (1987) I, 37, 39, 40, 49, 80, 99, 177, 245; II, 45-46; Taillemite, Inventaire ... colonies C8A (1967), 413, 459, 526, 548-549; Rufz, Etudes historiques (1850), 414, 436; Centre de généalogie et d'histoire des Isles d'Amérique, cahier 8 (1984), 46, 47, 48; Goddet-Langlois, Dictionnaire des familles guadeloupéennes (1991), 171.

Nous n'avons pu consulter Abenon, Revue de généalogie protestante (1984), 364-371, où on trouvera sans doute d'autres renseignements sur la famille du Querry.

- (17) Registres paroissiaux de la Martinique.
- (18) Registres paroissiaux de la Martinique; Bruneau-Latouche, Généalogie Le Curieux (1990), 105.

- 11
- (19) On trouve les deux signatures "Bergasse" et "Lemaistre Bergasse" sur plusieurs actes de mariage à la Soufrière dans les Registres paroissiaux (janvier 1800, juillet 1803, août 1806, etc).
 - (20) Public Record Office (Londres), CO 253/7, recensement de Sainte-Lucie.
 - (21) Voyez la note 29,
 - (22) Acte de vente de l'habitation Beauséjour, du 21 juillet 1821.
 - (23) Registres paroissiaux de la Martinique.

L'ascendance certaine de cette famille Le Maistre ne remonte, dans l'état actuel de nos connaissances, qu'à Jean Le Maistre, grandpère de la femme de Théodore Bergasse.

Le nom Le Maistre apparaît à la Martinique au 17^e siècle: Pierre Le Maistre, originaire de Flandre et fils de Jean Le Maistre et Perrine Destrugle, habitait au Lamentin lors de son mariage à Fort-Royal, le 25 août 1688, avec Marie Closet (Petitjean Roget et Bruneau-Latouche, Personnes et familles (1983), 585). Ils ont eu au moins un fils, Pierre, né au Lamentin le 11 novembre 1691 (Petitjean Roget et Bruneau-Latouche (1983), 585). Ce dernier était probablement le Pierre Lemaître ou Lemaistre qui était planteur cacaotier au Lamentin et au Robert en 1727 (Bruneau-Latouche, Après le tremblement de terre, CGHIA, cahier 38 (1991), 161, 168).

Une autre famille Le Maistre était représentée à la Martinique vers le milieu du 18^e siècle. Cette famille était normande. Ce que nous savons d'elle vient de l'ouvrage de Doyon, Un agent royaliste (1969), et de celui de Favre-Lejeune, Les secrétaires du roi (1986). Cette famille descendait de François Le Maistre, marchand à Rouen vers le milieu du 17^e siècle. Il épousa 1^e Louise Goulard, et 2^e Espérance Botherel, veuve d'un marchand de Rouen. Du premier mariage sont nés trois fils, Antoine, Jean-Baptiste et Nicolas. Celui-ci, qui était marchand mercier et drapier à Rouen, épousa par contrat du 22 avril 1702, Marie Catherine Le Sauvage, fille d'un marchand de Rouen. De ce mariage sont nés treize enfants. Les seuls fils nommés dans l'ouvrage de Doyon sont Louis Jean, né en 1708, qui fut prêtre céselin; Pierre Michel; et Romain Jacques, qui était le huitième enfant. Celui-ci naquit en 1713; son acte de baptême lui donne comme parrain un certain Romain Le Maistre, cousin de l'enfant.

Ce Romain Jacques Le Maistre devint bourgeois du Havre et capitaine de navire. Il épousa au Havre, le 19 août 1737, Marguerite Le François, fille d'un marchand orfèvre du Havre. Selon l'ouvrage de Doyon, "on le trouve, en septembre 1744, installé à St-Pierre, dans l'île de la Martinique, où, après avoir quitté ou vendu son navire le St-François, il ceda au sieur Jacques

Martinol, capitaine de l'Iphigénie, une rente de deux cent soixante-quinze francs. Il est probable qu'il exerça, à partir de la Martinique, le fructueux trafic du "bois d'ébène". Toujours selon Doyon, Romain Jacques Le Maistre trouva la mort vers 1752 au cours d'une de ses expéditions en Afrique.

Pierre Jacques Le Maistre (fils unique de Romain Jacques et de Marguerite Le François), fut baptisé à Honfleur en 1742 (marraine: Louise Pavend, femme de Maître Jean-Baptiste Le Maistre, bourgeois de Rouen). Licencié en droit de l'université de Caen, il s'installa en 1762 à Rouen comme avocat au parlement de Normandie. Il fut sous la Révolution un des principaux agents royalistes en France, ce qui lui valut d'être guillotiné à Paris le 19 brumaire de l'an IV (10 novembre 1795).

Nous somme portés à croire que c'est à cette famille de marchands et de navigateurs qu'appartenaient les Le Maistre dont nous allons parler, mais la perte des registres de Saint-Pierre avant 1763, l'absence pour le moment d'autres preuves, nous font hésiter.

Jean Le Maistre, grandpère de la femme de Théodore Bergasse, était négociant au Havre. Ce que nous savons de sa famille est tiré de l'ouvrage de MM Bruneau-Latouche, Généalogie Le Curieux, CGHIA, dossier, (1990), 102-107. Jean mourut au Havre avant décembre 1777; le

14 décembre 1777 et le 23 avril 1778, des actes passés par trois de ses fils établis aux Iles du Vent, ou par leurs femmes ou veuves, constituèrent un certain François Le Maistre, capitaine d'un navire du Havre, leur procureur pour les représenter dans la succession de leur père Jean Le Maistre. Ces trois fils, issus du mariage de Jean Le Maistre et Marie Anne Bachelet, étaient: 1. Pierre Jacques, de qui nous parlerons plus bas; 2. Adrien Louis, né au Havre, négociant à Saint-Pierre puis à la Dominique, qui épousa Marie Gaschet, native de Saint-Pierre, d'où un fils né à la Dominique; et 3. Jean-Baptiste Grégoire Adrien, né au Havre, capitaine de milice et négociant à Saint-Pierre, qui épousa Marie Thérèse Pitault du Martré, de qui il eut au moins un fils, Jean-Baptiste, né à Saint-Pierre en 1755, lieutenant d'artillerie, qui eut descendance.

Pierre Jacques Le Maistre (fils de Jean et de Marie Anne Bachelet) mourut au Fort-Saint-Pierre le 22 mars 1771. Il avait épousé Louise Elisabeth Pitault du Martré (fille de Jean-Baptiste Pitault du Martré et Anne Le Mercier de Beausoleil), de qui il eut au moins trois enfants: Jacques, né en 1763, négociant à Saint-Pierre; Anne, née au Mouillage de Saint-Pierre vers 1769, morte à Saint-Pierre en 1837, qui y épousa, le 6 février 1786, Guillaume Domergue, négociant à Saint-Pierre, d'où postérité

? X
 subsistante de nos jours; et Louise Jeanne, née au Mouillage, qui épousa au Carbet, le 20⁷ février 1797, Isaac Guillaume Théodore Bergasse.

Notons enfin qu'une famille Le Maistre ou Le Maître qui était représentée à Sainte-Lucie au 18^e siècle semble avoir été entièrement distincte des familles dont nous venons de parler.

François Le Maître, natif de Saint-Germain de Bourgueuil au diocèse d'Angers, fils de feu François Le Maître, maître en chirurgie, et de sa veuve Anne, épousa à Castries, le 19 janvier 1785, Marie Marguerite Tavernier de Coutins, fille d'un négociant à Castries (Bruneau-Latouche, Sainte-Lucie (1989), 261).

Nous ignorons si c'est bien cette veuve qui figure dans la liste des propriétaires de terres au Dauphin en 1784 (Vve Lemaître et Des Essarts, 150 carrés plantés en café, en cacao et en coton) (Bruneau-Latouche (1989), 217).

En 1810 "dame Lemaître (veuve)" avait une habitation cacaoyère à Castries (Public Record Office, CO 253/7, recensement).

- (24) Il est dit natif de la Soufrière dans un acte de mariage à la Soufrière le 12 octobre 1824 où il figure comme témoin. On trouve l'ordre de ses deux premiers prénoms parfois inversé. Comme pour la grande majorité des Antillais de son époque, son prénom usuel était son dernier prénom, Théodore.

(25) Registres de la sénéchaussée royale de Sainte-Lucie. Le 6 mai 1830 le sénéchal autorisa sa veuve à réunir un conseil de famille des mineurs Marie Louise et Louis Joseph Bergasse, enfants de feu Marie Pierre Théodore Bergasse et Marie Thérésie Devaux. Ce conseil se réunit le 8 novembre 1830, étant composé de la mère des mineurs et des suivants: Charles Philippe Marie Devaux de Saint-Philippe, oncle maternel; Marie Henry Devaux des Rivieres, oncle maternel; John Goodman, oncle maternel par alliance; Louis François Cornibert du Boulay, oncle maternel; Auguste Belisle Cornibert du Boulay, oncle maternel (plus précisément, ces deux ci étaient oncles à la mode de Bretagne des mineurs); Eusèbe Lauriol Valmont, médecin, cousin par alliance; et René Brouet, Pierre Alexandre Guignon, et Joseph Alexandre Amédée Marulaz, ces trois ci amis des mineurs. Tous résidaient à la Soufriere. Le conseil choisit la mère des mineurs pour être leur tutrice principale. Il désigna M. Lauriol Valmont comme subrogé tuteur et tuteur ad hoc; ce dernier choix n'était pas unanime, et fut fait à la majorité des voix et contre les protestations de MM Devaux des Rivieres et Goodman, qui voulaient nommer Jean Marie Devaux Nelson (leur frère et beau-frère). Ces avis furent homologués par le sénéchal, le 13 novembre 1830.

(26) Bundy, Carnet de notes manuscrites sur les familles de Sainte-Lucie.

- (27) Selon Bundy, ils ont eu trois enfants: Louis, Louis Joseph et Marie Louise. Il s'agit soit d'une confusion entre Louis et Louis Joseph (le prénom usuel de celui-ci était Louis), soit d'un enfant qui mourut très jeune (seuls Louis Joseph et Marie Louise sont mentionnés dans les documents de 1830 — voyez la note 25).
- (28) Voyez la note 25.
- (29) Registres de la sénéchaussée royale de Sainte-Lucie. Le 13 novembre 1830 une requête présentée au sénéchal par le procureur des tuteurs, parents et amis des mineurs Bergasse précise que les mineurs ont des droits éventuels résultant d'une créance hypothécaire non liquidée contre l'habitation sucrerie dite Château Belair et une autre habitation dite Saint-Jacques qui sont possédées aujourd'hui par François Cenac et par sieur et dame Deville, sur lesquelles habitations la mère des mineurs a aussi des droits. Dans l'intérêt des mineurs, et en vertu de l'acte de vente des deux habitations du 25 février 1819, les tuteurs des mineurs doivent sans perdre du temps (en ce qu'il s'agit d'un titre ancien) prendre enregistrement au greffe, tant contre le sieur François Cenac que contre le sieur Mathieu Lambert Deville et dame Marie Charlotte Cornibert du Boulay son épouse, pour sûreté des sommes dues par ces derniers et spécialement hypothéquées sur les deux habitations.

- (30) En 1843 la cour royale de Sainte-Lucie ordonna la vente judiciaire, sans doute pour cause de dettes, de Terre Blanche, qui appartenait alors à Alexandre Louis Cornibert du Boulay (Public Record Office, CO 258/1 (The Palladium) VI). En 1857 nous trouvons, dans la liste officielle des personnes aptes à servir comme membres du jury, le nom de "Louis Bergasse", planteur et propriétaire de Terre Blanche (Public Record Office, CO 257/1 (St Lucia Gazette) 26.8.1857).
- (31) Garraway, St Lucia Handbook 1902, 117.
- (32) CO 257/1 9.3.1861.
- (33) Bundy. Dans une liste des propriétaires de certaines terres dressée en vertu d'une ordonnance de 1899, on trouve une portion de Château Belair au nom d'Eugénie Bergasse (Garraway 1902).
- (34) Bundy.
- (35) Bundy.
- (36) Bundy; Garraway 1902, 282.
- (37) Bundy.
- (38) Bundy.
- (39) Bundy.
- (40) Garraway 1902, 282. Il travaillait alors chez Minvielle & Chastanet.
- (41) En 1929 il se dit "commercial traveller" (Statutory Report of the St Lucia Steam Navigation Company Limited, 20.2.1929).
- (42) Palmer, St Lucia Handbook 1924, 162, 165. Commissionnaire et agent d'assurances (West Indies and Caribbean Year Book 1963, 346, 359).

- (43) Personalities Caribbean 1970-71, 839.
- (44) Personalities Caribbean 1970-71, 839.
- (45) Communication particulière.
- (46) Communication particulière.
- (47) Cyril John Kirkman, Fellow of the Institute of Structural Engineers, fut directeur de GKN Reinforcements Limited, puis ingénieur-constructeur conseil à Brighton et à Edimbourg (Who's Who of British Engineers 1968, 345).
- (48) Communication particulière.
- (49) St Lucia Year Book 1968, 74; Personalities Caribbean 1970-71, 839.
- (50) St Lucia Year Book 1968, 30, 33, 74, 86, 88, 90; Personalities Caribbean 1970-71, 839.
- (51) St Lucia Year Book 1968, 43, 74, 92; Personalities Caribbean 1970-71, 839; Communication particulière.
- (52) St Lucia Year Book 1968, 41, 74; Personalities Caribbean 1970-71, 839.
- (53) The Times 13.6.1992.
- (54) Personalities Caribbean 1970-71, 839.

ADDITIONS A L'ARTICLE BERGASSE

Marguerite du Querry (épouse en 1764 de Joseph Bergasse), que nous croyions fille d'Isaac Nicolas du Querry (notre Article, note 16), était en fait la fille d'Isaac Guillaume du Querry, capitaine de milice, et Marguerite Boivin (mariés à la Guadeloupe en 1730) (E Bruneau-Latouche et C et Ph Cordiez, 209 Anciennes familles (2002), 113). Isaac Guillaume du Querry appartenait sans doute à une branche de la famille du Querry à la Guadeloupe qui était issue d'un frère de l'Isaac du Querry qui naquit vers 1632 (B et Ph Rossignol, Quelques protestants à la Guadeloupe, dans Centre de généalogie protestante, Cahier n° 6 (1984), 287).

On trouvera quelques renseignements supplémentaires sur la famille Bergasse dans l'article consacré à cette famille dans le livre cité plus haut.